



Formulaire de demande du logiciel SIG ArcView 9.2

Modalités de la licence

- Un enseignant peut installer et utiliser une copie du logiciel, des données et de la documentation sur un ordinateur à sa résidence principale ou sur un ordinateur portable personnel, à des fins déterminées d'apprentissage, de familiarisation avec le logiciel et d'élaboration de programme d'études ou d'acquisition d'expertise de recherche sur le logiciel et les données.
- À l'exception des enseignants qui en font usage à la maison, l'école ne doit permettre à personne de sortir de l'école des copies numériques du logiciel, des données et de la documentation.
- Le DVD contenant le logiciel SIG, les données et la documentation devient la propriété de l'école inscrite sur le formulaire de demande et ne doit pas être retiré de ladite école par tout enseignant transféré à une autre école ou il est mis fin aux fonctions.
- Le logiciel, les données et la documentation ne doivent pas être utilisés à des fins commerciales, de profit ou de gains privés, ou à des fins extrascolaires ou administratives.
- Les écoles acceptent de faire de leur mieux pour prévenir la perte ou le vol de tout élément du logiciel, des données et de la documentation. Toute perte doit être rapportée par écrit au ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba dans un délai de cinq (5) jours ouvrables après la découverte de la disparition de tout élément manquant.

Ces modalités doivent être acceptées et signées par la personne-ressource de l'école et par l'administrateur scolaire dont les noms apparaissent ci-dessous.

*Signature de la personne-ressource
de l'école*

Signature de l'administrateur scolaire

Date

En caractères d'imprimerie S.V.P. :

Personne-ressource de l'école : _____ Poste : _____

Courriel : _____

Division scolaire : _____

École Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Administrateur scolaire : _____ Poste : _____

Pour recevoir le DVD du logiciel SIG ArcView 9.2, veuillez faire parvenir ce formulaire dûment rempli et signé par télécopieur à :

**Renée Gillis, Conseillère pédagogique de sciences humaines
Bureau de l'éducation française
Télécopieur (204) 945-1625**

- *Nous recommandons aux écoles de garder une copie du formulaire de demande dûment rempli et signé pour leurs dossiers.*